



Communiqué de presse

La Banque des Territoires au service des 1000 *Petites villes de demain* : déploiement d'une enveloppe de 300 M€

Paris, le 1^{er} octobre 2020

Dans la continuité du programme *Action cœur de ville*, la Banque des Territoires est partenaire du programme *Petites villes de demain* lancé, ce jour à Barentin (Normandie), par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Elle mobilise une enveloppe de 300 M€, dont 200 M€ pour soutenir l'ingénierie territoriale et 100 M€ pour investir dans des projets locaux. Ce programme vise à pallier les difficultés rencontrées par les petites villes qui exercent des fonctions essentielles mais qui présentent des signes de fragilité. Ce soutien de la Banque des Territoires s'inscrit dans la droite ligne de son plan de relance puisque l'objectif de *Petites villes de demain* est de permettre à ces villes de moins de 20 000 habitants d'être moteurs sur notre territoire.

L'objectif du programme *Petites villes de demain* est de contribuer à la **revitalisation de 1 000 villes de moins de 20 000 habitants** en proposant **une palette de moyens**, pour **aider les élus, à se doter d'un projet global de redynamisation**. Son pilotage est assuré par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) en partenariat avec une quarantaine de partenaires dont la Banque des Territoires, l'agence nationale de l'habitat, le CEREMA, l'ADEME et l'Association des Petites Villes de France.

En s'impliquant dans ce programme la Banque des Territoires entend contribuer à l'installation et au renforcement d'**équipements et services tant structurants que durables**, afin de favoriser la résilience de ces territoires.

Dans cette optique, elle mobilise **tout d'abord 300 M€**, sur la durée du programme :

- **200 M€ pour soutenir l'ingénierie :**
 - **45 M€ pour le co-financement de postes de chefs de projet revitalisation ; l'objectif est d'équiper les villes de compétences internes pour bâtir et animer le projet de redynamisation ;**
 - **85 M€ pour le co-financement de missions d'expertises techniques et d'ingénierie, auxquelles ces territoires n'ont pas accès, afin de fiabiliser et sécuriser les projets des territoires et, ce faisant, favoriser leur transformation effective** (développement économique, commerce, mobilité, immobilier, foncier, tourisme, innovation) ;
 - **70 M€ pour le financement d'assistances techniques aux territoires les moins avancés** pour les aider à structurer leur projet de redynamisation.
- **100 M€ pour investir dans les projets locaux.**

Par ailleurs, la Banque des Territoires accordera des **Prêts de Renouvellement Urbain** (durée maximale portée à 30 ans), sans contrainte d'enveloppe, aux acteurs publics et privés dans les périmètres ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) des « Petites villes de demain ».

Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires indique « *Dès la création de la Banque des Territoires en 2018, nous avons une ambition forte : accompagner toutes les collectivités, quelle que soit leur taille. Nous avons été au rendez-vous pour Action cœur de ville, nous le sommes aussi pour Petite villes de demain. Avec*

la crise, de nouveaux besoins et modes de vie ont émergé, comme la recherche d'un meilleur cadre de vie quand le télétravail est possible ou encore le développement de l'économie locale et les circuits courts. Autant d'opportunités à saisir pour ces petites villes. Il ne s'agit pas seulement pour nous de réparer, mais aussi de préparer l'avenir de ces villes. »

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67